

## 1000<sup>ème</sup> rouleau TC2

*M.Laroche coupe ce rouleau symbole...*

*de l'emploi précaire, de la réduction des effectifs et de la dégradation des conditions de travail au nom de la compétitivité. Mais qui s'en inquiète ?*

### A chacun sa récompense

Le mercredi 1er juin, une cérémonie était organisée au Bâtiment 25 pour fêter la réalisation du 1000<sup>ème</sup> rouleau de TC2. A cette occasion, chaque salarié invité se voyait remettre un tee-shirt. Vous avez bien lu, un tee-shirt alors que la direction de SPS remercie certains personnels par des primes d'objectif d'un montant conséquent (entre 5000€ et 15000€).

### Communication de la Direction...

#### ne veut pas dire satisfaction du personnel

Informé de la présence de M.Laroche, PDG de SPS, des directeurs (M.Olier, Luciani,...) et autres hiérarchies, SUD a pris l'initiative de participer à cette cérémonie pour faire entendre le point de vue du personnel. Sans perturber le bon déroulement, nous avons écouté les différents discours et, à titre d'exemple, entendu et pris note que M.Romoeuf annonçait une activité TC2 pérenne et l'augmentation des cadences de production (12T au début, 24T en 2005 et maintenant 30T pour 2006...).

### SUD a interpellé M. Laroche sur plusieurs points :

#### - Précarité :

Nous avons informé le PDG que la logistique était assurée par des intérimaires et cela depuis deux ans. Puisque l'activité est reconnue pérenne alors pourquoi recourir à un salarié au statut précaire ? Plutôt que de faire se succéder des intérimaires, il vaudrait mieux intégrer dans l'entreprise un salarié formé aux outils et méthodes de SPS. Il n'y a pas d'argument valable pouvant s'opposer à une embauche en CDI.

La montée en cadence de la fabrication du TC2 (de 12 à 24 tonnes) devait se faire avec une augmentation des effectifs. A la fin 2004, il était prévu de passer les équipes 5x8 de 5 à 6 personnes par équipe. Aujourd'hui l'objectif de 24 tonnes est atteint sans le moindre renfort de personnel. Le paradoxe de toutes ces annonces est que 4 salariés (personnel du bâtiment 70) vont quitter le service !

Et maintenant, il faudra faire plus (30 tonnes).

Le principe de la Direction est clair. Au nom de la concurrence, il faut produire plus avec un effectif toujours revu à la baisse. Comme nous l'ont précisé MM Laroche et Lemerrer, il faut diminuer la masse salariale. Sur ce point, nous nous sommes simplement tenus au constat suivant : le nombre de collaborateurs baisse régulièrement, mais par contre, celui de nos directeurs ne réduit pas. Et pourtant c'est sûrement là qu'il y a matière...

### - Réduction des effectifs, sécurité et précarité en point de mire

Le fait de produire plus tout en réduisant les effectifs a ses limites et SUD a argumenté.

Les moyens de production sur les Bâtiments 25 et 70 font de ce secteur une zone à risques élevés. La vocation première du personnel posté en 5x8 est la surveillance des installations. Réduire les effectifs au Bâtiment 70 en faisant assurer la surveillance des installations de ce bâtiment par les équipiers du Bâtiment 25 (déjà bien occupés par l'imprégnation brai, TC2, la conduite de fours...) est irresponsable au moins en terme de sécurité. Malheureusement des accidents graves dus à des installations industrielles se produisent régulièrement (AZF, Presse à Dassault, etc. ...).

Nous avons rappelé à M.Laroche, qu'en tant que PDG, il était de sa responsabilité d'assurer et de faire respecter les règles de sécurité. Dans ce contexte, SUD a demandé le maintien des effectifs et l'embauche des deux contrats de qualification en cours de formation à FPCPC.

**- Conditions de travail :**

Ces organisations avec réduction des effectifs vont au détriment des conditions de travail.

Toutes les «concertations» entre le personnel d'atelier et la hiérarchie du secteur n'ont abouti à rien de positif en la matière. Comme à l'accoutumé c'est une mascarade, les recommandations des salariés expérimentés n'ont pas été prises en compte. En revanche, en galvaudant le mot «concertation», la hiérarchie a profité de l'occasion pour faire «valider» ses idées. L'organisation du travail met de plus en plus à contribution le personnel 5x8. Pour simple exemple, les personnels affectés à la chaîne de TC2 n'ont plus la possibilité de quitter leur poste de travail pour boire un café. Il est aussi difficile pour les équipiers de se libérer à l'heure de leur poste de travail. Et ce n'est pas une note interne pour définir «l'organisation des recouvrements des équipes 5x8 FPCPC» qui résoudra le problème. Nous avons la

présomption que le personnel 5x8 est contraint de faire des dépassements d'horaires. L'insuffisance des effectifs génère des pratiques inacceptables en terme de temps de travail. Le mal est généralisé et la Direction franchit un pas supplémentaire en négociant de nouveaux systèmes d'horaires ( exemple à l'UMT avec le projet des 3x6 devenus 3x7... et le tout sur 6 jours).

**Mais qui s'en inquiète ?**

Que la participation des représentants SUD à la cérémonie fêtant la réalisation du 1000<sup>ème</sup> rouleau TC2 ait pu surprendre certains... Sans aucun doute!

Mais nous n'avons pas voulu manquer l'occasion de faire connaître à tous nos directeurs et leurs porte-parole les préoccupations et revendications des salariés du secteur. Nous ne sommes pas venus pour trinquer et déguster les petits fours, ni pour applaudir les discours d'une Direction qui met à mal les salariés et l'entreprise.

Qu'un représentant du personnel (membre du comité de groupe) ait préféré applaudir le discours de la direction, c'est une autre chose que chacun pourra apprécier!

Les conditions de travail se détériorent aussi vite que les effectifs s'amenuisent pour soit disant répondre aux exigences de la «compétitivité».

La précarité s'affiche sur les activités pérennes.

Que l'activité TC2 se porte bien, pourquoi ne pas s'en réjouir ? Pour autant, cela ne doit pas se traduire par la dégradation évidente des conditions de travail .

**Tél:** 05-56-55-86-14

**Fax :** 05-56-55-89-80

**Site Internet:** <http://perso.wanadoo.fr/sudmetaux33/>

**E-mail:** [sud.metaux33@wanadoo.fr](mailto:sud.metaux33@wanadoo.fr)